DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS DE GENÈVE

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - DIVISION DE L'URBANISME - SERVICE DU PLAN D'AMÉNAGEMENT

CHANCY
CHEMIN DE CHAMPLONG

PLAN D'AMÉNAGEMENT
DES PARCELLES 1444, 2155 _ FEUILLE 7.

——— Périmètre de validité du plan.
-·-·- Périmètre d'implantation des constructions.

Constructions projetées. S = superstr. ou toitures habitables.
Gabarit max. 11.00m. au faîte. Logements.

Garage en sous-sol + stationnement (min 1.5pl./log.) + places de parc ext. à usage public. Abri public pour la protection civile.

Engazonnement, plantations, place de jeux.

Végétation à sauvegarder.

Cession gratuit du terrain au domaine public communal.

Accès : selon directive n° 8 de l'Inspect. Cant. du service du Feu

Adopté par le Conseil d'Etat le: 13.11.85

Adopté par le Grand Conseil le:

Échelle 1:1000
Date 06.06.85.
Dessin J. D.

Modifications

Code rue FOS
Code communes et quartiers 51 0
Code interne 7.32 Plan N° 27763
CDU 711.5

0 10 20 30 40 50 m.

CHANCY